**SAISON 2024**

**HOCKEY SUBAQUATIQUE**

**RÈGLES DE SÉLECTION ÉQUIPE DE FRANCE**

**Règles validées par le Comité Directeur National en date du 7/10/2023**

**CHAMPIONNAT DU MONDE**

**U19 et U24**

**Kuala Lumpur (Malaisie)**

**Du 19 au 27 juillet 2024**

***« Pouvoir sélectionner les meilleurs français à un moment précis de la saison pour atteindre nos objectifs »***

**A - OBJECTIFS**

**A1 – Les objectifs de l’olympiade 2021 / 2024 des équipes de France « Jeunes » :**

* U24 : Engranger de l’expérience en se confrontant à l’élite mondiale lors d’une compétition internationale de référence pour alimenter les équipes « Elite » à horizon 2025
* U19 : positionner le bon niveau d’exigence au plan sportif et collectif

**A2 – Les objectifs de la saison 2024 :**

* Gagner au moins 2 médailles dont 1 d’or
* Se classer dans les 2 meilleures nations au rang des médailles chez les femmes et les hommes

**B – MODALITÉS DE SÉLECTION**

**B1 –** Seuls les sportifs **à jour de leur licence FFESSM, de leur passeport valide au moins 6 mois après la date du championnat de référence visé, de leur assurance, de leurs factures dues à la FFESSM, de leur suivi médical réglementaire et qui ont renseigné exhaustivement leur fiche sur PSQS pour les sportifs listés** ou d’un certificat médical signé d’un médecin du sport pour les sportifs non listés et en capacité de concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur, pourront prétendre être sélectionnés.

**B2 –** Les catégories d’âges athlétique (\*) pour participer aux compétitions officielles CMAS HS U19 et U24 sont les suivantes :

* U24 : sportifs âgés de 19 ans à 23 ans (possibilité d’intégrer sur dérogation CMAS 1 sportif de 18 ans à la condition que ce dernier ai 18 ans révolu avant le 19 juillet 2024)
* U19 : sportifs âgés de 15 ans à 18 ans

(\*) L’âge athlétique se calcule de la façon suivante : saison (2024) – année de naissance

**stages de preparation et DE BRASSAGE**

**B3 –** La sélection sera établie à partir des performances individuelles réalisées lors des stages de préparation et de brassage prévus à cet effet (calendrier disponible sur le site de la commission nationale HS).

**B4 –** La liste des sportifs convoqués aux stages de préparation et de brassage est établie par le manager des équipes de France de Hockey Subaquatique sur proposition des coachs nationaux de chaque collectif.

**CONDITIONS À SATISFAIRE POUR ETRE PROPOSE A LA SÉLECTION**

**B5 –** Seuls les sportifs ayant participé aux stages de préparation et de brassage imposés par collectif pourront prétendre à une sélection en Équipe de France U19 et U24.

**C – PROPOSITION A LA SELECTION**

**C1 –** Seuls les sportifs qui auront satisfaits lors des stages de préparation et de brassage les critères physiques, techniques, tactiques et collectifs suivants pourront être proposés à la sélection en équipe de France U19 et U24 (conditions cumulatives) :

* **Critères physiques**
  + Parcourir à la course à pied (stade de 400 mètres) la plus grande distance en 12 minutes et au minimum :
  + 2200 mètres chez les féminines U19
  + 2400 mètres chez les hommes U19
  + 2600 mètres chez les féminines U24
  + 2800 mètres chez les hommes U24
  + Parcourir à la nage en bipalmes (piscine de 25 ou de 50 mètres) la plus grande distance en 12 minutes et au minimum :
  + 850 mètres chez les féminines U19
  + 850 mètres chez les hommes U19
  + 900 mètres chez les féminines U24
  + 950mètres chez les hommes U24
  + Parcourir 25 mètres en apnée le plus grand nombre de fois en 7 minutes et au minimum :
  + 275 mètres en apnée chez les féminines U19
  + 300 mètres en apnée chez les hommes U19
  + 350 mètres en apnée chez les féminines U24
  + 350 mètres en apnée chez les hommes U24
* **Critères techniques**
  + Maitriser tous les gestes techniques (annexe 1)
* **Critères tactiques**
  + Comprendre le jeu adverse
  + Identifier les solutions les plus adaptées le plus rapidement possible
* **Critères collectifs**
  + Apporter au collectif (comportement, engagement, jeu)

**D – DEPARTAGE**

**D1 -** A l’issue des stages de préparation et de brassage, les coachs nationaux fédéraux établissent pour chaque collectif, à partir des critères d’évaluation précisé au C1 des présentes règles, une liste hiérarchisée des sportifs qui seront proposés à la sélection ou placés sur liste d’attente.

**E - LISTE NOMINATIVE ET DEFINITIVE DES SÉLECTIONNÉS**

**E1 –** En référence à l’article 3.2 du règlement commun de sélection des équipes de France, la liste des sportifs proposés à la sélection est établie par un comité de sélection composé :

*Avec voix décisionnelle*

* Du DTN
* Du CTN en charge de l’animation nationale et du haut niveau
* Du manager général des équipes de France de HS
* Du Président de la commission nationale concernée ou son représentant
* De l’élu chargé de l’animation nationale et du haut niveau au sein du Comité Directeur National

*Avec voix consultative*

* Du médecin des équipes de France

Le comité de sélection agit dans la stricte application des présentes règles.

Dans le cas où un membre du comité de sélection serait en position de « juge et parti », ce dernier n’aura pas capacité de prendre part aux débats.

**E2 –** En fonction des choix stratégiques qui s’imposeront pour garantir la bonne cohésion du groupe et le meilleur niveau de performance du collectif, le profil de chaque sportif, ses résultats de la saison en cours et aux derniers stages et championnats seront pris en compte. Ainsi, des sportifs ayant satisfait les critères de sélection peuvent, sur décision du DTN, ne pas être sélectionnés.

**E3 -** La liste définitive des sélectionnés en Équipe de France est établie et ratifiée par le DTN. Elle parait dans les 72h suivant la réunion du comité de sélection qui se réunira à l’issue du dernier stage de brassage.

**E4 –** La sélection d’un sportif pourra être remise en question à l’issue de chaque action de la préparation terminale de l’équipe de France si son comportement, son engagement et son niveau de performance ne sont pas conformes aux objectifs fixés à l’article A du présent règlement.

**ANNEXE 1 – GESTES TECHNIQUES DE BASE DU HOCKEY SUBAQUATIQUE**

# La maîtrise du palet

***Le « Tac Tac »*** : on pousse le palet en le plaçant en alternance sur la partie interne puis externe de la crosse, tête relevée sans regarder le palet.

***Le « S »*** : on pousse le palet en le maintenant collé sur l’index, et en décrivant des S, de plus en plus larges. Crosse à plat en ramenant le palet vers soi, crosse relevée en l’éloignant. Relever la tête, ne pas regarder le palet.

# La protection du palet

La protection costale du palet (côté de la crosse) doit être réalisée en écartant le palet du corps, c’est à dire en décrivant un grand arc de cercle. La fin du geste : palet dans la crosse, poing collé sur la cuisse.

# Le retournement

A maitriser, côté gauche ou côté droit, en fonction de la situation en jeu.

Technique : on prend possession du palet et on le ramène derrière soi, en décrivant un grand arc de cercle. Le corps, qui au départ est à l’horizontal sur le fond, doit effectuer une vrille de 90°, pour être perpendiculaire au fond du bassin

# La « Sud Af’ »

On doit déporter l’adversaire vers le côté droit pour un droitier (gauche pour un gaucher). Lorsque l’adversaire est bien parallèle à nous, on effectue une protection costale puis on passe le palet sous notre corps et on change de direction à 90°.

# La « Buky »

A partir d’une protection du palet côté opposé de la crosse, on ramène le palet devant soi, par un mouvement vif en diagonal. Le poignet doit être en flexion complète. Pendant tout le temps du geste, le palet doit toujours rester en contact avec la partie intérieure de la crosse.

# La feinte en «V»

Objectif : changement de direction.

Technique : on déporte l’adversaire sur un côté, puis tout en arrêtant le palmage, d’un mouvement rapide, on place le palet dans la partie intérieure de la crosse et on le ramène à la hauteur de nos épaules en se cambrant. On change ensuite de direction à 90° en allongeant le bras et en palmant vigoureusement.

# La feinte « anglaise »

C’est un face à face avec l’adversaire. Changement de direction uniquement avec le poignet et le bras. La vitesse de réalisation et de palmage sont très importants. On déporte l’adversaire sur un côté, bras raccourci, avant de le passer de l’autre côté, en allongeant le bras.

# Les tirs

Tir de face, à gauche et à droite. Tir avec le crochet de la crosse